ART. 52 N° 436

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N º 436

présenté par Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 52

À la seconde phrase de l'alinéa 49, substituer au mot :

« précédents »

les mots:

« mentionnés aux 1° à 8° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.